

Après les cormorans, Josette Durrieu bête noire des pêcheurs

Alors que la future loi sur l'eau est examinée actuellement en première lecture au Sénat, la sénatrice des Hautes-Pyrénées, Josette Durrieu (P.S.), vient d'être promue bête noire des pêcheurs français, ces pêcheurs qui, pour la première fois voici quelques jours, ont décidé de sortir de leur habituelle réserve pour manifester leur colère à Paris devant le ministère de l'Écologie, vis à vis de ceux qui nous gouvernent en général, qu'ils soient membres du gouvernement ou plus largement élus politiques qui ne voient la réalité que par le petit bout de la lorgnette de leurs intérêts électoraux ou personnels les plus étroits.

En effet, depuis longtemps mobilisés pour la défense des milieux aquatiques (avant même celle du poisson), les pêcheurs et leurs représentants ne comprennent pas certaines attitudes récentes, en totale contradiction avec les souhaits (et obligations) contenus dans la directive-cadre européenne sur l'eau, mais surtout antagonistes avec la nécessité qu'il y a aujourd'hui à protéger l'eau, source de vie, alors qu'elle devient rare, qu'elle est polluée, eau que véhiculent les torrents, les rivières, les fleuves, qui ne sont pas de simples «tuyaux», mais des milieux de vie, des éléments patrimoniaux, qui participent à l'image touristique «naturelle» de certains de nos départements. En se faisant, lors des discussions sur la loi, la porte-parole du lobby de l'hydroélectricité que les pêcheurs considèrent - et d'autres avec eux désormais - comme l'une des principales causes de l'artificialisation des milieux aquatiques et de leur altération, la sénatrice des bords de Neste vient de se faire mettre à l'index et elle devrait en obtenir confirmation très rapidement...

L'hydroélectricité est bien sûr une énergie renouvelable, et l'on sait que l'Europe exige, d'ici 2025, que ce type d'énergie représente 25% de la production de chaque pays. Mais l'hydraulique n'est pas, comme le pensent certains, une énergie véritablement «propre», à l'inverse de la géothermie, de l'éolien ou, à plus forte raison, du solaire. Dans le bassin de la Loire, on a démoli ces dernières années deux barrages importants. Dans le bassin Adour-Garonne, on dénombre aujourd'hui 900 usines hydroélectriques de tailles diverses qui représentent l'équivalent de 4 tranches nucléaires. Mais, sur ces quasiment mille usines, 200 (celles d'E.D.F.) représentent 95% de la production. Les 700 autres, de petites installations privées qui ne rapportent qu'à leurs exploitants et un peu aux communes et qui produisent une électricité bien plus chère que celle produite par E.D.F. (qui est contrainte cependant de leur acheter ce courant bien plus cher que son propre coût de production dans ses propres installations !) «mitent», défigurent les rivières sauvages qui sont des éléments forts de notre patrimoine naturel, pour un gain énergétique dérisoire.

Mme Durrieu veut-elle que les Nestes, les Adours et les Gaves soient bétonnés, dans un département qui mise de plus en plus sur le tourisme ?

C'est la question que se posent aujourd'hui les pêcheurs français en général et les pyrénéens en particulier qui perçoivent le paradoxe de son attitude.

René Lacaze